


Annexe 4 Certificat d'élection par acclamation

CERTIFICAT D'ÉLECTION PAR ACCLAMATION	
COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE (CECM) DU CHUM	
Nombre de postes à combler : <u>13</u>	
Par la présente, je soussigné(e) président/présidente d'élection, déclare :	
1) Qu'il n'y ait pas d'élection suite à l'avis de postes à combler, publié le <u>3 mai 2023</u> , considérant que le nombre de candidats est égal ou inférieur au nombre de postes à pourvoir ;	
2) Qu'au terme de la période de mise en candidature, la (les) personne(s) suivant(s) a (ont) été élue par acclamation :	
Nom, prénom	Titre d'emploi, ordre professionnel
Belkacem, Malika	Inhalothérapeute, OPIQ
Bernier, Marie-Claude	Conseillère-cadre en inhalothérapie et anesthésiologie, OPIQ
Emond, Stéphanie	Cheffe des services d'audiologie, nutrition clinique et orthophonie, OOAQ
Ferland, Catherine	Physiothérapeute, OPPQ
Fraïlle, Valérie	Psychologue, Ordre des psychologues du Québec
Goyer, Lysanne	Cheffe du service de psychologie, Ordre des psychologues du Québec
Ley, Jean-Luc	Physicien médical
Martin, Marie-Christine	Ergothérapeute, OEQ
Pelland, Marie-Eve	Psychologue, Ordre des psychologues du Québec
Seyer, Gabriel	Chef de service, OTIMROEPMQ
Valin-Carbone, Jessica	Technologue en radio-oncologie, OTIMROEPMQ
DURÉE DU MANDAT :	
Le mandat de la (des) personne(s) élue commencera le <u>1 juin 2023</u> et sera d'une durée de deux (2) ans.	
Signé à <u>Montréal</u>	le <u>24 mai 2023</u>
	(Date)
(Signature du président ou de la présidente d'élection)	